

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention du
Diplôme de Master de Français Langue Etrangère
Option : Didactique

**Rôle de l'évaluation de la compétence écrite
dans les productions des apprenants de 3^{ème}
année secondaire**

Présenté par :

Mme HADADI. Lynda

Sous la direction de :

Mr ABDELOUHAB. Fatah

Année universitaire 2013 / 2014

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon encadreur; M. ABDELOUHAB Fatah pour m'avoir prodigué conseils et encouragements et pour sa disponibilité et la pertinence de ses orientations.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de juger ce modeste travail de recherche.

Mes remerciements vont enfin à tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail de recherche sans oublier mon enseignante de lycée Madame Ikhelef.
N.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mes très chers parents

A mon très cher mari

A mes beaux-parents

*A ma petite sœur Chanez et mes deux
frères*

Mais aussi à mes très chers amis

Et à tous ceux qui m'ont prodigué

Soutien et encouragements.

SOMMAIRE

Introduction générale	P08
Partie théorique :	
I-Aperçu général sur l'évaluation.....	P14
II-La compétence écrite et ses composantes	P21
III- L'évaluation de la compétence écrite dans une production écrite :.....	P24
IV-La place de l'évaluation des compétences écrites dans l'approche par compétences	P26
Partie pratique :	
I-Présentation du corpus.....	P28
II-Analyse des questionnaires.....	P30
III-Le déroulement habituel d'une séance de compte-rendu....	P49
IV-Analyse des copies des apprenants des 3ème AS.....	P51
V-Propositions.....	P57
Conclusion générale :	P60
Bibliographie	P65
Annexe	P69

TABLE DES MATIERES

Introduction :	P08
Partie théorique :	
I-Aperçu général sur l'évaluation :	P14
I-1-Bref aperçu historique sur l'évaluation.....	P14
I-2-Essai de définition de l'évaluation.....	P15
I-3- Pourquoi évaluer ?(le but de l'évaluation)	P15
I-4-Les différentes formes d'évaluation	P16
I-4-1-L'évaluation diagnostique	P16
I-4-2-L'évaluation formative	P17
I-4-3-L'évaluation sommative	P17
I-4-4-L'évaluation formatrice	P18
I-4-5-L'auto-évaluation	P18
I-5-Le rôle de l'évaluation	P19
I-5-1-Rôle informationnel	P19
I-5-2-Rôle motivationnel	P20
II-La compétence écrite :	P21
II-1-Qu'est ce qu'une compétence ?.....	P21
II-1-Qu'est ce que la compétence écrite ?	P22
II-2-Les (04) composantes de la compétence écrite	P22
II-2-1-Composante linguistique	P22
II-2-2-Composante discursive	P22
II-2-3-Composante référentielle	P23
II-2-4-Composante socioculturelle	P23

III- L'évaluation de la compétence écrite dans une production écrite :.....	P24
III-1-Les moyens d'évaluation	P24
III-1-1-Grille d'évaluation	P24
III-1-2- Les types de grille d'analyse (Chez Scallon)..	P24
III-1-2-1-La grille descriptive	P24
III-1-2-2-La liste de vérification	P24
III-1-2-3-Les profils de réussite	P24
III-1-2-4-La grille d'évaluation	P25
III-1-2-5-La grille d'observation	P25
III-1-3-Principe d'élaboration de grille d'évaluation...	P25
IV-La place de l'évaluation des compétences écrites dans l'approche par compétences	P26
Partie pratique :	
I-Présentation du corpus.....	P28
II-Analyse des questionnaires.....	P30
II-1- Synthèse de l'analyse.....	P47
III-Le déroulement habituel d'une séance de compte-rendu...	P49
IV-Analyse des copies des apprenants.....	P51
IV-1- Synthèse de l'analyse.....	P55
V-Propositions.....	P57
Conclusion générale :	P60
Bibliographie	P65
Annexe	P69

Introduction

L'Algérie se présente actuellement tel un pays en voie de développement qui s'ouvre sur le monde extérieur. Ainsi, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères joue un rôle de plus en plus important dans la vie économique, sociale et culturelle du pays.

L'expression écrite est une des compétences importante et nécessaire dans l'enseignement/apprentissage du FLE. D'abord, parce que c'est une des formes de communication efficace en absence de la parole. D'autre part, à travers l'expression écrite, l'apprenant peut évaluer son propre niveau de langue. C'est dans l'expression écrite que se manifestent les connaissances linguistiques, culturelles, textuelles.

En réalité, l'apprentissage de la production écrite constitue un sérieux problème. Tous les enseignants reconnaissent l'importance de la compétence écrite dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

Actuellement, avec la mise en place de nouvelles stratégies d'apprentissage et avec l'avènement de la pédagogie du projet. Le statut de l'apprenant et celui de l'enseignant ont changé. On ne parle plus de l'enseignement, mais de l'enseignement /apprentissage qui part du principe de la centration sur l'apprenant. Cela permet de donner du sens à ce qui se fait en classe car l'apprenant est plutôt motivé et dispose de tous les moyens nécessaires pour sa formation.

En Algérie, l'enseignement par projet est venu combler les lacunes relevées dans l'unité didactique. Selon Bru et Not¹, le projet pédagogique porte sur la formation de l'élève conformément aux buts de l'éducation. Il précise d'une part les buts et les objectifs, d'autre part les moyens à mettre

¹ BRU. M/NOT. L., *Ou va la pédagogie du projet?*, 2^{ème} éd., Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 1991.

en œuvre aux différents niveaux, enfin les modalités d'évaluation de l'action éducative.

Trois conditions s'imposent à la construction du projet pédagogique d'après Broch : « *il doit satisfaire aux besoins en formation des élèves, être adapté à leur possibilités, répondre à leurs motivations.* »². Son objectif est de faire découvrir à l'apprenant un type textuel avec toutes ses caractéristiques, lequel sert de modèle à la production écrite du même type à la fin de chaque projet ou/et de chaque séquence même, ainsi, chaque élève sera capable de passer du stade théorique au stade pratique, c'est-à-dire de celui des connaissances et des compétences textuelles et grammaticales vers celui de l'expression écrite et de la rédaction.

Partant du principe que notre objectif premier de l'enseignement sera forcément la réussite des élèves que nous prendrons en charge. Nous nous sommes souvent posé plusieurs questions et plus précisément sur le phénomène de l'évaluation. Et le fait qu'il y a peu de recherches menées là dessus nous a motivé et nous a poussés à orienter notre recherche vers cette notion.

De nos jours, nous ne pouvons plus nous en passer de la notion de l'évaluation dans l'enseignement/apprentissage. Elle peut s'avérer très complexe, n'empêche qu'elle portait sur les connaissances et les acquis (savoir) des élèves, aujourd'hui, elle porte sur les savoir-faire des apprenants.

Pour Christine TAGLIANTE, cette notion peut se définir ainsi : « *D'une part comme une aide à l'apprentissage et par ailleurs*

² BROCH M-H, *Travailler en équipe à un projet pédagogique*, 2^{ème} éd., Lyon, chronique sociale. 1999, p 72.

*comme un objet de mesure et d'appréciation de l'évolution de la compétence des élèves ».*³

Cette notion est donc devenue une phase importante, voir indispensable dans le processus d'apprentissage des élèves. En effet, c'est une collecte d'informations qui permet d'apprécier, juger, mesurer... le niveau des élèves et/ou l'efficacité d'un dispositif pédagogique.

Notre recherche intitulée « le rôle de l'évaluation de la compétence écrite dans les productions des apprenants de 3^{ème} année secondaire » est menée en vue d'identifier le rôle de l'évaluation des apprenants en expression écrite et de faire quelques propositions ensuite pour que l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite soit efficace. Pour le faire, nous devons, dans cette recherche, répondre à la question suivante:

- ❖ Quel est le rôle de l'évaluation de la compétence écrite dans les productions des apprenants de 3^{ème} année secondaire ?

Par la suite, nous allons tenter de répondre à ces deux questions secondaires :

- ❖ Dans quelle mesure l'évaluation améliore-t-elle la compétence écrite des apprenants ?
- ❖ L'évaluation motive ou démotive-t-elle les apprenants ? comment ?

Afin de répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- L'évaluation permet l'amélioration de la compétence écrite.
- L'évaluation incite les apprenants à fournir plus d'efforts autrement dit l'évaluation motive les apprenants.

³ TAGLIANTE.Ch., « l'évaluation », in *technique de classe*-Paris, clés international. 1993

- La grille d'évaluation constitue plusieurs critères descriptifs permettant à l'enseignant et à l'apprenant (l'auto-évaluation) de prendre conscience des difficultés rencontrées lors d'apprentissage et d'y remédier.

Notre choix de la troisième année secondaire n'est pas fortuit, mais découle des motivations suivantes :

Quand on dit troisième année secondaire, on dit forcément 10ans d'apprentissage de la langue française. Logiquement, l'apprenant devrait acquérir des compétences linguistiques, discursives et des connaissances extralinguistiques qui vont lui permettre la réalisation d'une meilleure production écrite/orale. De plus la troisième année secondaire est la dernière année de ce cycle ou les apprenants vont faire face à l'examen du baccalauréat à la fin de l'année scolaire, qui leur permettra de passer au cycle universitaire. Comme cela est le rêve de la plupart d'entre eux, ils sont motivés davantage.

Dans le but de réaliser ce modeste travail, nous allons nous inspirer de principes de l'approche par compétences cependant, nous ne pouvons pas nous en passer du projet pédagogique vu que c'est là qu'apparaît clairement le rôle de l'évaluation.

Dans cette recherche, nous allons utiliser principalement la méthodologie descriptive pour identifier le rôle de l'évaluation de la compétence écrite des apprenants grâce à l'analyse des productions écrites récupérées auprès des apprenants de troisième année secondaire. Et pour avoir des informations complémentaires, nous allons mener, d'abord une enquête sous forme de questionnaire auprès des enseignants du secondaire de la wilaya de Bejaia et ensuite nous allons analyser et synthétiser leurs résultats.

La méthodologie suivie s'inspire des travaux de théoriciens comme : TAGLIANTE Christine, CUQ Jean-Pierre, PERRENOUD. Ph, SCALLON.G, PELPEL. P, MOIRAND Sophie.

Notre travail sera présenté en deux parties :

_ La partie théorique, là ou nous allons tenter de cerner la notion d'évaluation ; donner différentes définitions, son but, ses différentes formes et enfin son rôle. Nous allons aussi évoquer la notion de compétence de l'écrit (définitions et composantes). Par la suite nous allons jumeler (lier) les deux notions et nous aurons l'évaluation de la compétence écrite dans la production écrite. Nous allons voir quels sont les moyens d'évaluation, les types de grille d'évaluation et les principes de son élaboration. Vers la fin nous allons aborder la place de l'évaluation des compétences écrites dans l'approche par compétences.

_ La partie pratique, là ou nous allons faire l'analyse de notre corpus. Nous allons faire l'analyse de nos questionnaires destinés aux enseignants de 3^{ème} année secondaire. Ensuite, nous allons faire l'analyse des copies des apprenants de 3^{ème} année secondaire que l'enseignante va nous transmettre. Enfin, nous allons conclure notre travail par quelques propositions.

Partie

Théorique

I-Aperçu général sur l'évaluation :

I-1-Bref aperçu historique sur l'évaluation :

Avant d'entrer dans le vif du sujet nous allons donner un bref aperçu historique sur la notion d'évaluation car R. REMOND affirme que « *comprendre son temps est impossible à qui ignore tout du passé* ». Ainsi pour comprendre les pratiques actuelles en matière d'évaluation, nous sommes fort obligés de nous plonger dans son histoire.

Avant, la notion d'évaluation dans le système éducatif ne se distinguait pas de celle de notation puisqu'elle consistait à attribuer une note aux productions des élèves.

Au cours des années 50, des psychologues et des éducateurs américains en proposèrent une nouvelle conception de l'évaluation fondée sur la comparaison des performances observées et des performances attendues. L'évaluation permettait ainsi de mettre en évidence le décalage entre les objectifs atteints par les élèves et les objectifs fixés par l'institution

C'est dans les années 60-70, que l'évaluation prenne une autre dimension grâce aux travaux de Piaget. Le statut de l'élève et celui de l'enseignant ont changé. L'élève n'est plus considéré comme une bouteille vide qu'on peut remplir à volonté mais dispose de certaines représentations initiales que l'enseignant doit prendre en compte à fin de fonder son enseignement tout en respectant le programme.

Aujourd'hui, le système de notation a été remis en question et il a été modifié puisque l'idée de contrôle est remplacée par la d'évaluation qui

permet de dégager de manière plus objective les différentes procédures utilisées par les élèves et ne se limite pas aux seulement résultats.

I-2-Essai de définition de l'évaluation :

L'évaluation est un outil omniprésent et indispensable dans le dispositif éducatif, celle-ci peut bloquer l'apprenant comme elle peut le motiver. Pour la définir, nous avons opté pour la conception que nous propose, Ph. Perrenoud pour sa pertinence et sa clarté :

*« Dans le monde scolaire, lorsqu'on dit "évaluation" on pense d'abord à l'appréciation de l'excellence scolaire des élèves dans les diverses disciplines enseignées, éventuellement à l'évaluation de la conduite et du travail. N'oublions pas cependant qu'on évalue aussi les enseignants, les établissements, les programmes, les réformes, le système scolaire dans son ensemble. Certaines de ces évaluations se fondent sur une appréciation préalable des acquis des élèves : sur cette base, on juge souvent de la qualité d'un enseignant, d'une école ou d'un curriculum ».*⁴

Ainsi, Ph. Perrenoud a proposé une définition plutôt simple et pertinente qui englobe de manière générale la notion d'évaluation dans le système éducatif. D'après lui plusieurs choses peuvent être évaluées dans le milieu scolaire, à citer : les élèves, les enseignants, les établissements, les réformes, les manuels, les programmes...etc. Cependant elle s'intéresse un peu plus à l'apprenant.

De son côté, R. Legendre dans « le dictionnaire actuel de l'éducation », nous propose une autre définition, ou il met l'accent sur le

⁴ PERRENOUD. Ph., *Vers une sociologie de l'éducation*, Bulletin de l'association des enseignants et chercheurs en éducation(Paris), novembre 1989, n°6, pp.19-31.

fait d'émettre des jugements en se référant à un ou plusieurs critères pour arriver à prendre une/des décisions :

*«L'évaluation est une opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une décision. Evaluer c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des évènements ».*⁵

Nous verrons par la suite que ses critères sont pris en considération par l'enseignant et doivent être connus par les apprenants comme ils peuvent être construits avec eux. Par conséquent, nous nous inscrivons dans les propos de De Ketele qui affirme que évaluer « *c'est confronter un ensemble d'informations à un ensemble de critères en vue de prendre une décision* ». ⁶

Sachant que, toute évaluation doit se construire avec l'idée de projet: quel est le but de l'évaluation que nous proposons à nos élèves? (Quel est l'objectif visé ?)

I-3-Pourquoi évaluer ?

L'évaluation peut être envisagée selon plusieurs points de vue et cela selon le type d'évaluation que nous souhaitons réaliser. Elle peut avoir comme objectif de détecter les lacunes des apprenants pour y remédier, de mesurer, d'apprécier ou encore d'attribuer un jugement sur la qualité d'un apprentissage ou d'un produit.

I-4-Les différentes formes d'évaluation :

L'évaluation se pratique sous différentes formes et les plus connues se résument en ce qui suit :

I-4-1-L'évaluation diagnostique :

⁵ GOMBART.E., *Comment l'évaluation peut-elle servir les apprentissages scolaires?* Concours de recrutement, IUFM de BOURGOGNE, 2005-2006, P 6

⁶ Ibidem

Cette forme d'évaluation se déroule généralement avant l'apprentissage afin que l'enseignant puisse faire le point sur les connaissances et les représentations des élèves et de voir où réside le problème pour l'éliminer afin d'y remédier et de permettre à ses apprenants de progresser dans leur apprentissage. C'est à partir de cette évaluation que l'enseignant établira une stratégie afin de corriger les représentations erronées ou de combler les lacunes.

I-4-2-L'évaluation formative :

Cette forme d'évaluation est serviable pour l'apprenant comme pour l'enseignant. Elle intervient au fur et à mesure que le processus d'apprentissage se déroule nous pouvons même dire qu'elle en fait partie.

L'évaluation formative vise à déterminer les performances de l'apprenant par rapport aux objectifs assignés à l'apprentissage que l'apprenant est censé connaître. Cette évaluation permet à l'enseignant d'établir un plan de régulation si cela s'avère nécessaire afin d'augmenter l'efficacité de son action pédagogique.

Cette évaluation doit permettre :

➤ A l'apprenant :

- ✓ D'assurer sa progression et d'améliorer son niveau.
- ✓ De développer ses possibilités de s'auto-évaluer ; ce qui favorise son autonomie et sa responsabilité.

➤ A l'enseignant ;

- ✓ De positiver la relation enseignant/apprenant.
- ✓ D'assurer son auto-évaluation et d'améliorer sa démarche.

I-4-3-L'évaluation sommative :

Cette forme quant à elle se déroule en fin d'une période de formation (enseignement/apprentissage) que ce soit lors des examens de fin d'année, d'un semestre ou de trimestre. Elle s'efforce d'opérer le bilan chiffré des acquisitions des élèves en fournissant une note (normative).

La communication des résultats se réalise par le biais des livres scolaires et des bulletins de notes. Comme elle peut être aussi certificative et décisive car elle se concrétise très souvent par un classement des élèves les uns par rapport aux autres qui décidera si tel élève passera à un niveau supérieur ou bien il refait le même niveau.

P. Pelpel nous propose une définition qui reflète ce qui est dit là dessus précédemment. Il la définit ainsi :

«...une évaluation-bilan qui intervient après une période de formation relativement longue et qui permet d'évaluer le profil que l'élève en a tiré. On s'appuie sur ses résultats pour prendre des décisions. »⁷

I-4-4-L'évaluation formatrice :

Ce type d'évaluation se déroule également au cours d'une période d'enseignement à fin de pousser l'apprenant à être de plus en plus responsable et autonome dans son apprentissage. L'évaluation formatrice consiste donc à ce que l'élève puisse développer des compétences méthodologiques d'ordre « apprendre à apprendre » et des capacités de s'évaluer lui-même.

Par la suite, nous allons voir qu'elle ne se confond pas beaucoup avec l'auto-évaluation par contre elle donne à l'apprenant l'occasion de s'auto-évaluer.

I-4-5-L'auto-évaluation :

Ce type d'évaluation concerne l'enseignant et l'apprenant à la fois. Elle permet à l'élève de s'impliquer directement et activement dans son apprentissage et favorise l'appropriation des connaissances comme elle permet de faire prendre conscience à l'élève de ses atouts ainsi que de ses difficultés par rapport à la tâche demandée. Grâce à ce processus d'apprentissage, l'apprenant est capable de s'auto-évaluer en comparant

⁷ PELPEL. P ; se former pour enseigner, 3^e édition entièrement revue et augmentée, Dunod, Paris, 2002, P.216.

son travail à celui de ses camarades ou bien à la correction de l'enseignant. Quant à ce dernier, il peut s'auto-évaluer grâce aux résultats de ses apprenants.

I-5-Le rôle de l'évaluation dans le système éducatif:

Grace à l'évaluation, l'enseignant est en mesure de détecter les diverses difficultés de ses apprenants. Il peut aussi procéder à une analyse des erreurs relevées le plus souvent de certains apprentissages, comme, il est aussi en position d'effectuer une observation plus globale des points forts et des points faibles des résultats de sa classe et de modifier ses pratiques pédagogiques. L'évaluation constitue donc pour les enseignants un instrument omniprésent à la conduite de leur propre enseignement.

De ce fait, nous distinguons deux rôles de l'évaluation :

I-5-1-Le rôle informationnel : Selon A.Bonnoir :

*« Il faut que l'évaluation devienne source d'information et guide de progression ».*⁸

*« Identifier la déficience au sein des apprentissage et la reconnaître à ses symptômes telle est l'exigence sans laquelle le choix d'une thérapeutique pédagogique ne serait qu'un jeu de dés. Révéler l'élève à lui-même, le révéler à celui qui a la charge de l'aider à s'accomplir, compte tenu de l'orientation générale ou spécifique choisie tel est le rôle de l'examen conçu comme moyen de diagnostic »*⁹

*« L'analyse des erreurs sera toujours la meilleure démarche... »*¹⁰

⁸ BONOIR. A., *la docimologie*, PUF/Sup, 1972, p.63.

⁹ Ibid. P.66.

¹⁰ Ibid. P. 175.

A partir de ces trois citations d'A.BONNOIR, nous constatons que l'évaluation a un rôle fondamental dans le processus d'apprentissage. Elle demeure un moment inévitable et l'unique moyen pour savoir si l'apprentissage est acquis ou non.

I-5-2-Le rôle motivationnel :

A partir de nos expériences personnelles faites durant nos apprentissages (primaire/ moyen/ lycée), il a été remarqué qu'un apprenant peut être motivé à partir d'une observation positive, ou une appréciation (T. bien, bien, excellent...) faite par l'enseignant. Par contre, une observation négative tel que : passable, ou bien , Nul ..., il en résulte un manque de motivation et une frustration chez l'élève.

Cette citation peut illustrer (ces propos) ce qu'est dit précédemment :

« ... Dans le contexte éducationnel type, le processus d'attribution des notes aux élèves à la fin d'une tâche n'est pas simplement informationnel. La situation comporte un certain nombre d'éléments qui peuvent affecter l'état motivationnel de l'élève »¹¹

Ainsi, nous pouvons même aller jusqu'à dire que parfois l'encouragement et l'ignorance des erreurs est plus efficaces que le blâme, les reproches et les sanctions répressives. Ces remontrances vigoureuses ne sont pas à exclure mais elles ne doivent pas donner lieu à une humiliation ni à une démobilitation.

¹¹ MORISSON et INTYRE.MC., *Psychologie sociale de l'enseignant*, ed Dunod, 1976.

II- La compétence écrite :

Avant de définir la notion de compétence écrite, nous devons d'abord donner la définition de la notion de compétence de manière générale.

II-1- Qu'est ce qu'une compétence ?

A fin de définir cette notion, nous allons nous appuyer sur la définition proposée par Tagliante, celle où elle considère la compétence comme un :

*« Ensemble des comportements potentiels (affectifs, cognitifs et psychomoteur) qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité généralement considérée comme complexe. Elle englobe des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. »*¹²

A travers cette définition, nous avons compris que quand on dit qu'un individu est compétent lorsqu'il exerce une activité donnée c'est qu'il possède le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en ce qui concerne cette activité. Ce qui veut dire qu'avoir une compétence c'est avoir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être.

Voici une autre définition proposée par Scallon Gérard :

« La compétence ne se réduit pas à un corpus de connaissances ou de savoir-faire. Posséder de vastes connaissances sur un sujet donné et pouvoir les restituer sur demande ne sont pas des indices de compétence.

¹² TAGLIANTE. Ch., *L'évaluation et le cadre européen commun*, CLE international, Coll.« Technique et pratique de classe », Paris, 2005, P189.

*Selon de nombreux auteurs, la notion de compétence implique l'utilisation de savoirs et de savoir-faire dans des situations données, mais selon des modalités beaucoup plus exigeantes que dans le cas des habilités, telles que interpréter, appliquer ou analyser.»*¹³

Donc, pour Scallon, une personne qui possède des savoirs sur un sujet donné n'est pas forcément compétente car ce n'est forcément pas avec des habilités telles que : interpréter, appliquer ou encore analyser que nous serons en mesure de juger ou bien de vérifier si cette personne est compétente ou pas, mais c'est avec des modalités plus complexes

II-2- Qu'est ce qu'une compétence écrite ?

Après avoir défini la notion de compétence, nous sommes en mesure de définir la compétence écrite comme une habilité ou capacité de produire un énoncé écrit dans n'importe quelle situation de communication.

II-3- Les composantes de la compétence écrite :

Selon Sophie Moirant, il existe quatre composantes constitutives de la compétence écrite que les apprenants doivent posséder. Elle cite :

« *-Une composante linguistique, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue ;* »¹⁴ c'est-à-dire ; l'apprenant doit connaître les règles lexicales, grammaticales, syntaxiques... etc. Comme il doit être en mesure de les utiliser.

Elle ajoute :

« *- une composante discursive, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en*

¹³ SCALLON.G ; *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, de boeck, Coll. « pédagogie en développement » Bruxelles, 2004, P104.

¹⁴ MOIRAND. S ; *enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Coll. « F », Paris, 1990, P20.

fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ; »¹⁵ c'est-à-dire ; l'apprenant doit posséder des connaissances sur les différents types de discours et leur utilisation dans des situations de communication.

Le même auteur ajoute :

« -une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ; »¹⁶ ce qui veut dire qu'il faut avoir un vaste savoir sur un domaine donné (le domaine d'expérience).

Enfin elle termine par :

« - une composante socioculturelle, c'est à- dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux. »¹⁷ On parle des connaissances extralinguistiques.

¹⁵ Ibidem

¹⁶ Ibidem

¹⁷ Ibidem

III- L'évaluation de la compétence écrite dans des productions écrites :

Avec l'apparition de l'approche par compétences, l'évaluation occupe une place très importante au sein du processus éducatif. Il existe divers moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de cette nouvelle notion.

III-1- Les outils d'évaluation :

Il est évident que pour la réalisation de l'évaluation, il existe plusieurs outils à mettre en œuvre ; à savoir ; les activités fermées (QCM, puzzle, textes lacunaires ou à trous, identification...etc.) et les activités ouvertes (résumé, compte-rendu, synthèse...etc.) Mais, puisque c'est l'évaluation de la compétence écrite dans les productions écrites qui nous intéresse, la grille d'évaluation reste la plus utilisée et la plus efficace.

III-1-1- Grille d'évaluation :

C'est une grille d'analyse qui peut devenir une grille de correction parce que c'est une grille d'appréciation. Elle contient un ensemble de critères de mesure qui seront définis selon l'activité mise en œuvre et une échelle de valeur ou bien une échelle appelée échelle d'appréciation.

III-1-2- Les types de grille d'analyse :

III-1-2-1- Grille descriptive :

Elle décrit les étapes d'un produit et donne des points positifs et des points négatifs sur les compétences des apprenants, comme elle oriente ce dernier vers la remédiation.

III-1-2-2- Liste de vérification :

La liste de vérification permet de noter la présence ou l'absence d'un élément avec un minimum d'interprétation, mais elle ne s'intéresse pas à sa qualité.

III-1-2-3- Les profits de réussite :

Dans ce type de grille, on s'intéresse seulement au nombre de réponses jugées correctes.

III-1-2-4- Grille d'analyse (d'évaluation) :

Ce type de grille contient un ensemble de critères de mesure et une échelle de valeur ou bien une échelle appelée échelle d'appréciation.

III-1-2-5- Grille d'observation :

Cette grille sert à observer les apprenants dans le but de collecter des informations sur les démarches employées par les élèves, sur leurs comportements et sur leurs progressions. Elle peut servir aussi à l'observation de l'enseignant.

III-1-3- Les principes d'élaboration d'une grille d'analyse :

Afin d'élaborer une grille d'évaluation de n'importe quel type, nous devons respecter les étapes suivantes :

D'abord, il faut faire un choix pour déterminer les critères ; c'est une étape plutôt délicate car il faut savoir choisir les critères selon les activités. Ensuite, il faut construire une échelle d'appréciation. Puis, prévoir les interprétations possibles. Après, il faut enregistrer les jugements possibles. Enfin, il faut prendre des décisions (quelles sont les décisions possibles).

IV- La place de l'évaluation de la compétence écrite dans l'approche par compétence :

De nos jours, avec l'avènement de l'approche par compétences, l'évaluation est une phase très importante aux seins du dispositif éducatif. Elle est au service de l'apprenant et de l'enseignant au même temps. Scallon. G déclare : *« l'évaluation implique l'idée de continuité : il ne s'agit plus de traiter une succession d'actions isolées mais d'envisager un ensemble de procédés complémentaires de collecte d'informations...enfin la méthodologie d'évaluation s'est développée pour répondre à des impératifs bien différenciés du système éducatif, notamment celui d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves. »*¹⁸

Ainsi, l'évaluation implique l'idée de continuité et assure la réussite de la plupart des apprenants.

¹⁸SCALLON. G ; l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Edition du renouveau pédagogique Inc,2004, p2.

Partie pratique

I-Présentation du corpus :

Dans cette deuxième partie de notre recherche, nous allons tenter d'apporter quelques éclaircissements en essayant d'obtenir des réponses aux questions que nous avons posées dans notre problématique.

Comme nous l'avons déjà signalé précédemment, notre recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique de l'évaluation et notre objectif est de démontrer le rôle de l'évaluation de la compétence écrite dans des productions des apprenants de troisième année secondaire et de voir dans quelle mesure l'évaluation améliore-t-elle la compétence écrite de ces apprenants ?

Dans le but de mener à bien notre travail de recherche et de pouvoir le rendre concret, nous avons recueilli un corpus composé d'une quinzaine de copies corrigées de productions des élèves et des questionnaires distribués puis récupérés auprès des enseignants de français langue étrangère du même niveau appartenant aux différents lycées de la wilaya de Bejaia.

Notre questionnaire est composé de dix-huit questions, choisies selon les besoins de notre recherche. Nos questions s'intéressent surtout à la définition de la notion d'évaluation dans le système éducatif, son rôle, ses objectifs, le moment de son application et aux productions écrites, aux critères d'évaluation, à l'utilisation de la grille d'évaluation, aux séances de compte-rendu et de remédiation, mais elles s'intéressent aussi aux différents points de vues des enseignants concernant ce nouveau dispositif d'évaluation. Bref, notre questionnaire touche à tout ce qui est en relation avec notre thème de recherche.

Nous avons été confrontés au problème de grève lors de la récupération des copies et lors de la distribution des questionnaires. Nous

avons aussi rencontré quelques obstacles du genre ; des enseignants qui n'ont pas remis de questionnaire et d'autres qui ont carrément refusé de répondre sous prétexte de ne pas avoir de temps libre.

Malgré tout ces obstacles, nous avons pu récupérer une quinzaine de questionnaires qui vont nous permettre d'avoir des résultats plus au moins représentatifs à fin de concrétiser notre travail.

II-Analyse des questionnaires :

Après avoir distribué puis récupérer nos questionnaires avec des réponses dessus, nous allons enfin pouvoir concrétiser notre travail.

Les réponses que nous avons obtenues, nous ont permis d'aboutir à des résultats qui vont suivre. A fin de mieux éclaircir ces résultats, nous avons jugé utile de regrouper toutes les réponses obtenues au niveau de chaque question dans un tableau représentant le nombre de réponses et le pourcentage.

❖ Diplôme obtenu :

Tableau 01 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Licence	10	66.66%
Master	05	33.33%
Total	15	100%

Commentaire :

La majorité des enseignants auxquels nous avons distribué nos questionnaires, soit 66.66% ont une licence de français, par contre, les 33.33% ont le Master ce qui prouve que c'est dernier n'ont pas assez d'expérience.

❖ Expérience :

Expérience dans le domaine de l'enseignement :

Tableau 02 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Moins de 10ans	07	46.66%
Entre 10-20ans	05	33.33%
Plus de 20ans	03	20%
Total	15	100%

Commentaire :

Sur cette seconde question, nous avons remarqué que la grande majorité des enseignants, soit 46.66% ont une expérience de moins de 10ans, alors que 33.33% ont entre 10- 20ans d'expérience et que 20% ont plus de 20ans d'expérience. Ce qui prouve que les enseignants à qui nous avons remis nos questionnaires n'ont pas la même expérience et cela veut dire que nous allons forcément avoir des réponses différentes.

❖ Définition de « évaluation » :

Que signifie pour vous le mot « évaluation » ?

Commentaire :

D'après les résultats obtenus dans cette troisième question, nous avons remarqué que tous les enseignants perçoivent l'évaluation de la même manière sauf que chaque enseignant la définit par ses propres mots. Il y a ceux qui disent que l'évaluer c'est « *vérifier les niveaux des apprenants* ». Comme il y a ceux qui disent que « *évaluer c'est mesurer les connaissances et les faiblesses de l'apprenant dans le but de tracer des objectifs d'apprentissage* ». Mais la majorité disent que l'évaluation c'est « *prendre en considération les acquis des apprenants et identifier leurs lacunes pour pouvoir ensuite y remédier* ».

A travers ces différentes définitions, nous avons compris que évaluer veut dire identifier, vérifier, mesurer, détecter, prendre en considération les acquis et les difficultés des apprenants dans le but d’y remédier à ces dernières.

❖ **La pratique de l'évaluation :**

La pratiquez-vous ?

Tableau 03 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	15	100%
Non	00	00%
Parfois	00	00%
Total	15	100%

Commentaire :

Dans cette troisième question (03), nous avons remarqué que l'ensemble de ces enseignants, ou faut-il dire 100% de ces enseignants pratiquent l'évaluation et cela malgré le manque de temps et la surcharge du programme. Nous trouvons que c'est plutôt bon signe que les enseignants accordent une aussi grande importance à la réalisation de cette notion.

• **Les types d'évaluation pratiqués :**

Quel type(s) d'évaluation pratiquez-vous ?

Tableau 04 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Diagnostique	12	80%
Formative	15	100%
Sommative	15	100%
Total	15	100%

Commentaire :

Il est vrai que tout les enseignants accordent à l'évaluation une place considérable dans l'enseignement/apprentissage du fle, n'empêche que sur 15 enseignants, il y a 12 qui pratiquent l'évaluation diagnostique (ce qui renvoie à 80%).

Par contre pour l'évaluation formative et l'évaluation sommative, les réponses obtenues montrent que 100% des enseignants confirment leur pratique.

- **Le moment de son déroulement :**

Pour cette question qui dérive de la précédente, nous avons constaté que la majorité, voir tout les enseignants ont répondu ainsi :

L'évaluation diagnostique c'est avant d'entamer le projet.

L'évaluation formative c'est au cours de la séquence.

L'évaluation sommative c'est à la fin du projet.

- **Le but de son déroulement :**

D'après eux, ces évaluations ont pour but d'identifier les acquis des apprenants et de détecter leurs lacunes pour prévoir par la suite des activités de remédiation.

❖ L'influence de l'évaluation formative sur l'évaluation sommative :

Pensez-vous que l'évaluation formative peut avoir de l'influence sur l'évaluation sommative ?

Tableau 05 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	12	80%
Non	01	06.66%
Parfois	02	13.33%
Total	15	100%

Commentaire :

Dans cette quatrième question(04), nous avons remarqué que la plus part des enseignants, soit 80% pensent que l'évaluation sommative peut être influencé par l'évaluation formative et parmi eux, il y a ceux qui disent : « *elles sont complémentaires et l'une justifie l'autre* », d'autres qui disent : « *cette évaluation me permet d'identifier les lacunes de l'élève pendant ou à la fin d'une séquence. J'essaie ensuite de mettre en place des activités qui vont l'aider dans la suite du projet*», alors que 13.33% pensent que parfois c'est possible et parfois non et puis nous avons aussi 6.66% des enseignants qui pensent que l'évaluation formative n'a aucune influence sur l'évaluation sommative.

❖ Le rôle de l'évaluation :

D'après vous, quel est le rôle de l'évaluation ?

Tableau 06 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Diagnostiquer le niveau des apprenants.	03	20%
Aider l'apprenant à situer sa progression et à découvrir ses difficultés.	06	40%
Faire un bilan vers la fin de l'année.	00	00%
Remédier aux lacunes des apprenants.	06	40%
Tout	07	46.66%
Autres choses.	00	00%

Commentaire :

Pour ce qui est de la sixième question (06), nous avons remarqué que 07 enseignants sur 15, voir 46.66% disent que toutes ces propositions représentent les objectifs de l'évaluation au moment ou 40% confirment que le rôle l'évaluation est de remédier aux lacunes des apprenants ainsi que d'aider l'apprenant à situer sa progression et à découvrir ses difficultés or parmi ces six enseignants, il y a 6.66% équivalant de 01enseignant sur 15 qui en plus de ces deux propositions ajoute celle de diagnostiquer le niveau des apprenants.

Pour la première proposition 20% des enseignants la voient comme objectif. Par contre, aucun enseignant n'a proposé autres choses.

❖ L'objectif de l'évaluation mensuelle :

Aujourd'hui, les élèves sont évaluer mensuellement au lieu de trimestriellement. Quel est l'objectif de ce changement ?

Tableau 07 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Inciter l'apprenant à être régulier.	06	40%
Assurer un meilleur apprentissage.	05	33.33%
Aider l'apprenant à progresser dans son apprentissage.	04	26.66%
Total	15	100%

Commentaire :

D'après les résultats obtenus dans cette question ouverte, nous avons remarqué que ces enseignants ont donné réponses très rapprochés, ce qui nous a permis de rassembler ces trois objectifs cités dans ce tableau si dessus. Nous constatons alors que 40% des enseignants pensent que l'objectif de l'évaluation mensuelle est d'inciter l'apprenant à être régulier dans son apprentissage et que 33.33% pensent que son but est d'assurer un meilleur apprentissage au moment ou 26.66% pensent que son objectif est d'aider l'apprenant à progresser dans son apprentissage. Ce qu'il faut comprendre c'est que cette nouvelle manière d'évaluer vise des objectifs positifs.

❖ La régularité de l'apprenant :

Ces séances d'évaluation très rapprochées, obligent-elles l'élève à être régulier dans ses apprentissages ?

Tableau 08 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	06	40%
Non	03	20%
Parfois	06	40%
Total	15	100%

Commentaire :

En ce qui concerne cette question, nous avons constaté que 40% des enseignants ont répondu par « oui », au moment où 06 autres enseignants sur 15 voient que ces séances d'évaluation très rapprochées n'obligent pas souvent l'apprenant à être régulier dans son apprentissage, alors que 20% des enseignants disent qu'elles ne les obligent pas du tout à être régulier.

- **La motivation des apprenants :**

Si oui, est-ce que cette motivation d'être à jour est permanente durant toute l'année ?

Tableau 09 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	03	50%
Non	00	00%
Parfois	03	50%
Total	06	100%

Commentaire :

Dans cette question qui est comme une suite pour la précédente et puisqu'il n'y a que six enseignants qui confirment que les séances d'évaluation très rapprochées obligent l'apprenant à être régulier dans son apprentissage, nous allons donc procéder ainsi : 06 enseignants représentent le 100%. Nous remarquons que ces six enseignants se sont divisés en deux :

La première moitié qui représente 50% affirme que lorsqu'un apprenant est motivé, il l'est et il le reste durant toute l'année.

La deuxième moitié qui représente les 50% restant, voient qu'un apprenant est parfois motivé et parfois non et que cette motivation d'être à jour n'est pas permanente durant toute l'année. Mais comme nous le savons tous, ce qu'il ne faut pas oublier c'est la psychologie de cet apprenant car elle joue un rôle très important.

❖ La progression des apprenants dans leurs apprentissages :

D'après vous l'évaluation mensuelle aide-elle les apprenants à progresser dans leurs apprentissages ?

Tableau 10 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	08	53.33%
Non	00	00%
Parfois	07	46.66%
Total	15	100%

Commentaire :

D'après les réponses que nous avons obtenues dans cette neuvième question (09), la majorité des enseignants, voir 53.33% confirment que l'évaluation mensuelle aide les apprenants à progresser dans leurs apprentissages, au moment ou 46.66% affirment que cette évaluation n'aide pas souvent les apprenants à progresser dans leurs apprentissages.

❖ Avis des enseignants sur ce dispositif d'évaluation :

Vous les enseignants, êtes-vous pour ou contre ce nouveau dispositif d'évaluation ?

Tableau 11 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Pour	12	80%
Contre	03	20%
Total	15	100%

Commentaire :

Ce qui nous avons constaté dans cette dixième question, c'est que le taux des enseignants qui sont contre ce nouveau dispositif d'évaluation est seulement de 20%, alors que le taux de ceux qui sont pour est de 80%. Ce qui nous pousse à dire que ce nouveau dispositif d'évaluation incite les apprenants à fournir plus d'efforts et les aide beaucoup à progresser dans leurs apprentissages car si ce n'était pas le cas les enseignants ne vont pas se fatiguer pour accomplir cette tâche difficile et cela malgré la surcharge du programme de terminal et le manque de temps.

❖ Les représentations des enseignants sur le terme « évaluer » :

A votre avis, évaluer une production écrite d'un apprenant, veut dire :

Tableau 12 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Noter	03	20%
Apprécier	07	46.66%
Juger	04	26.66%
Tout	06	40%

Commentaire :

Les réponses obtenues dans la question numéro (11) nous montrent que 40% des enseignants considèrent que « évaluer » signifie « noter, apprécier, juger » et que 07 enseignants sur 15 lui donnent la signification « apprécier » or 03 parmi eux disent que c'est « apprécier et juger », mais aussi parmi ces 07 enseignants, il y a 01 qui considère « évaluer » comme « apprécier et noter ».

Donc, parmi ces 15 enseignants, il en reste 02. L'un considère « évaluer » comme « noter et juger » et l'autre juge que ce verbe veut tout simplement dire « noter ».

❖ La note comme source de motivation :

Pensez-vous que la note est une source de motivation pour un apprenant?

Tableau 13 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	05	33.33%
Non	03	20%
Parfois	07	46.66%
Total	15	100%

Commentaire :

Concernant la douzième question (12), 33.33% des enseignants affirment que la note est une source de motivation pour un apprenant. Certains disent : « *Quand l'apprenant a une bonne note, il va être motivé et il va doubler encore d'efforts. Il faut toujours encourager l'apprenant.* ». Alors que, seulement 20% des enseignants disent que la note ne peut pas être un moyen pour motiver un apprenant, cependant, 46.66% disent que la note peut parfois motiver l'apprenant comme elle peut ne pas le motiver mais le décourager. Certains disent : « *un apprenant qui obtient par exemple une mauvaise note peut se décourager* ». Si nous avons notre mot à dire, nous dirions alors que pour un bon élève la note n'est pas plus importante que le fait d'apprendre.

❖ La multiplication des activités d'écriture comme source d'amélioration de la qualité des productions écrites :

La multiplication des activités d'écriture conduit-elle à l'amélioration de la qualité des productions écrites des apprenants ?

Tableau 14 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	11	73.33%
Non	00	00%
Parfois	04	26.66%
Total	15	100%

Commentaire :

Pour ce qui est de la treizième question, les réponses que nous avons rassemblées nous montrent que 73.33% des enseignants confirment que la multiplication des activités d'écriture conduit à l'amélioration de la qualité des productions écrites des apprenants et que uniquement 26.66% des enseignants disent que la multiplication des activités d'écriture ne conduit pas toujours l'apprenant à améliorer la qualité de sa production écrite. A travers ces résultats, nous constatons que ; écrire est le meilleur moyen pour une production parfaite.

❖ L'utilisation d'une grille d'évaluation :

Lors de l'évaluation des productions de vos élèves, utilisez-vous une grille d'évaluation ?

Tableau 15 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	15	100%
Non	00	00%
Parfois	00	00%
Total	15	100%

Commentaire :

Pour cette question et comme le montre se tableau (14), 100% des enseignants utilisent une grille d'évaluation au moment ou ils évaluent les productions écrites des apprenants.

❖ **L’avis des enseignants sur la grille d’évaluation proposée dans le manuel :**

Que pensez-vous de la grille d’évaluation proposée dans le manuel ?

Tableau 16 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Efficace	09	60%
Un peu	06	40%
Pas du tout	00	00%
Total	15	100%

Commentaire :

A travers ce tableau, 60% des enseignants affirment que la grille d’évaluation proposée dans le manuel est plutôt efficace, alors que 40% pensent qu’elle n’est pas vraiment aussi efficace que ça.

❖ **Le recours à la grille d’évaluation présentée dans le manuel :**

Faites-vous recours à cette grille d’évaluation présentée dans le manuel ?

Tableau 17 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	07	46.66%
Non	00	00%
Parfois	08	53.33%
Total	15	100%

Commentaire :

Les résultats obtenus dans ce tableau nous montrent que 46.66% des enseignants affirment qu'ils font recours à la grille d'évaluation présentée dans le manuel, cependant 53.33% avouent qu'ils font recours à cette grille pas souvent. En faisant une comparaison entre les résultats de ces deux tableaux, nous voyons que ceux du tableau (16) correspondent à ceux du tableau (15).

❖ Le moment de présentation de la grille d'auto-évaluation aux apprenants :

La grille d'auto-évaluation est-elle présentée aux apprenants avant ou après la correction de leurs productions ?

Tableau 18 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Avant	15	100%
Après	00	00%
Total	15	100%

Commentaire :

Ce qui nous a le plus marqué dans cette question(17), c'est le taux des enseignants qui présentent la grille d'auto-évaluation aux apprenants avant la correction de leurs productions, qui est de 100%.

❖ Organisation des séances de compte-rendu :

Organisez-vous des séances de compte-rendu après chaque production écrite ?

Tableau 19 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	12	80%
Non	00	00%
Parfois	03	20%
Total	15	100%

Commentaire :

D'après les résultats obtenus dans ce tableau, nous constatons que la majorité des enseignants, voir 80% font des séances de compte-rendu après chaque production écrite ce qui prouve que malgré la surcharge du programme et le problème de temps ces enseignants essayent toujours d'évaluer leurs apprenants et de revoir leurs difficultés à fin d'y remédier. Par contre, seulement 20% disent qu'ils ne les font pas souvent et nous trouvons que c'est vraiment dommage.

❖ Organisation des séances de remédiation :

Organisez-vous des séances de remédiation après chaque évaluation ?

Tableau 20 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Oui	05	33.33%
Non	03	20%
Parfois	07	46.66%
Total	15	100%

Commentaire :

Dans cette avant dernière question qui est consacré à la remédiation, nous avons fait la remarque que uniquement 33.33% des enseignants arrivent à faire des séances de remédiation, alors que 20% avouent qu'ils ne les font pas du tout. Nous supposons qu'à cause du manque de temps. Par contre 46.66% des enseignants disent que parfois ils arrivent à faire des séances de remédiation mais parfois ils manquent de temps.

❖ Les effets des activités de remédiation sur le rendement de la production écrite :

Quels effets ont les activités de remédiation sur le rendement de la production écrite ?

Tableau 21 :

Propositions	Réponses	Pourcentages
Très positifs	03	20%
Positifs	10	66.66%
Passablement positifs	02	13.33%
Nuls	00	00%
Total	15	100%

Commentaire :

Nous arrivons en fin à la dernière question, nous avons remarqué que la majorité des enseignants à compter 66.66% pensent que les activités de remédiation ont des effets positifs sur le rendement de la production écrite, alors que 20% pensent qu'elles ont des effets très positifs même. Par contre, il y a que 13.33% voient que ces activités de remédiation ont plutôt des effets passablement positifs.

II-1-Synthèse de l'analyse :

Après avoir fait l'analyse de nos questionnaires, et comparé les différentes réponses des enseignants, nous avons remarqué que pour les enseignants de 3^{ème} année secondaire, « **évaluer** » signifie identifier, vérifier, prendre en considération, détecter les acquis et les lacunes des apprenants afin d'y remédier. Ils disent que le rôle de l'évaluation c'est d'aider l'apprenant à situer sa progression, découvrir ses difficultés et d'y remédier à ces dernière ; cela selon le type et le moment d'évaluation réalisé ; diagnostique, formative ou bien sommative. D'après eux l'objectif de cette évaluation (mensuelle) est d'inciter l'apprenant à être régulier et sur tout d'assurer un meilleur apprentissage. L'analyse de cette première moitié de notre questionnaire confirme l'hypothèse suivante : L'évaluation incite les apprenants à fournir plus d'efforts autrement dit l'évaluation motive les apprenants.

Ces enseignants pensent que la multiplication des activités d'écriture est le meilleur moyen pour qu'un apprenant arrive à améliorer la qualité de sa production écrite. Lors d'évaluation de cette dernière, ils utilisent une grille d'évaluation, parfois, ils font recours à celle présentée dans le manuel et parfois non car quelques uns jugent qu'elle n'est pas vraiment efficace. La grille d'auto-évaluation est présentée aux apprenants avant la correction de leurs productions écrites cela permet aux apprenants de prendre conscience de leurs erreurs et de la nécessité de les corriger. L'analyse de cette deuxième moitié de notre questionnaire affirme donc cette hypothèse :

La grille d'évaluation constitue plusieurs critères descriptifs permettant à l'enseignant et à l'apprenant (l'auto-évaluation) de prendre conscience des difficultés rencontrées lors d'apprentissage et d'y remédier.

Ce que nous avons remarqué aussi, c'est que la grande majorité des enseignants de 3^{ème} année secondaire organisent des séances de compte-rendu après chaque production écrite et pour ce qui est des séances de remédiation la plus part d'entre eux avouent qu'ils manquent de temps et qu'ils arrivent à peine à les réaliser, mais ils jugent qu'elles sont très importantes vu qu'elles ont un effet plutôt positif sur le rendement de la production écrite.

Malgré les efforts de ces enseignants, le niveau des apprenants de terminal reste très faible et cela c'est peut-être parce-que ces enseignants accordent plus d'importance à l'aspect linguistique et négligent les autres aspects.

III-Le déroulement habituel des séances de compte rendu :

Projet d'étude : Débat d'idées.

Objectif du projet : Organiser un débat puis en faire un compte-rendu.

Objectif de la séquence : S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Séance : Production écrite.

Consigne : Faites le compte-rendu critique du texte Tahar Benjelloun « le racisme expliqué aux lecteurs du journal le monde ».

Durée de la séance : 01 heure.

Objectif de la séance :

L'élève sera en mesure de :

- Réinvestir les acquis de la séquence.
- Rédiger un compte-rendu critique.
- Prendre position (avoir ou développer son esprit critique)

Les différentes étapes de la séance du compte-rendu :

A- Première étape : Rappel de la consigne.

C'est à ce moment que l'enseignante rappelle la consigne aux apprenants ou demande à l'un d'eux de la lire.

B- Deuxième étape : Recenser les erreurs.

L'enseignante dessine au tableau un petit tableau (erreurs commises/ catégories/ correction) ou elle mentionne les erreurs commises et les plus répétées. Puis elle demande aux élèves, à tour de rôle, de passer au tableau pour corriger une erreur et de mentionner à quelle catégorie appartient-elle.

C- Troisième étape : Remise des copies et l'autocorrection :

Après avoir rappelé la consigne à ses élèves et fait l'inventaire des erreurs avec eux, elle leur remet les copies sur lesquelles elle a mis une appréciation ou une appréciation et une note et elle leur demande de revoir leurs productions et de corriger leurs erreurs.

D- Quatrième étape : Reproduction.

C'est là que l'enseignante demande aux élèves soit d'améliorer le travail d'un camarade ou de produire un autre compte-rendu critique à partir des propositions des élèves. Dans les deux activités le travail est collectif.

E- Dernière étape : Activités de remédiation.

Cette dernière étape est très importante. C'est là que l'enseignante propose à ses apprenants quelques activités afin de remédier à leurs erreurs.

IV-Analyse des copies :

1- Description :

Lors de la correction des copies des apprenants, l'enseignante s'est appuyée sur un code appelé : « le code de correction ». Ce code permet l'identification de chaque type d'erreur par un signe (symbole) et de le classer dans sa catégorie.

Voici donc le code de correction suivi par l'enseignante :

- (o)** → Orthographe grammaticale.
- (+)** → Orthographe d'usage.
- (M)** → Majuscule.
- (Conj)** → Conjugaison.
- (Tps)** → Temps inapproprié.
- (Rép)** → Répétition
- (Acc)** → Accord.
- (Om)** → Omission.
- (Imp.)** → Impropropriété (n'appartient pas à la langue).
- (Ponc)** → Ponctuation.
- (⊥)** → Mot oublié.
- []** → Phrase incorrecte.
- ↓** → à la ligne.
- (Fam)** → Familier.

(Mld) → Mal dit.

2-Les remarques et les erreurs mentionnées par l'enseignante :

Lorsque nous avons fait l'analyse des copies des apprenants, nous avons pu faire la remarque suivante :

L'enseignante s'est limitée à la correction des erreurs linguistique seulement en les identifiant par des symboles cités précédemment dans le code de correction.

Voici quelques exemples :

- Il dit que la xénophobie n'apparais pas come le racisme.
Conjugaison + Orthographe.
- Si je peux donné mon avis, je dirais.....
Orthographe grammatical.
- ...l'auteur veut faire comprendre à son public par des exemples qui déterminent l'appait du racisme....

Impropriété

3-Les remarques et les erreurs non mentionnées par l'enseignante :

Chaque texte produit repose sur un ensemble de critères essentiels : l'aspect linguistique, l'aspect formel, le respect de la consigne et l'enchaînement des idées. En ce qui concerne **l'aspect linguistique** dans les productions des apprenants, nous avons remarqué que l'enseignante a signalée la majorité des erreurs de langue n'empêche qu'elle a oubliée quelques unes ; comme par exemple :

- ...et qui invoque une manace dans son bonheur. → **Impropriété.**
- D'abord, Il.....→ **Majuscule.**
- Personnellement_ je pense que... → **Ponctuation.**

- l'auteur explique la xénophobie, Il denonce que la xénophobie glisse vers le racisme, ... → **Majuscule + Répétition.**
- L'auteur regette la nature irrationnelle du racisme. → **Orthographe.**

Concernant **l'aspect formel**, nous avons remarqué que la majorité des élèves ont respecté la structure du compte-rendu critique, ce qui veut dire qu'ils ont :

- Composé une introduction qui présente œuvre (nom de l'auteur, renseignements biographiques sur ce dernier et informations bibliographiques de l'œuvre).
- Résumé le texte en quelques lignes.
- Donné leurs avis sur le phénomène concerné (Le racisme).

Sauf que dans la plupart de ces productions, le schéma du compte-rendu critique n'est pas claire car ils mettent tout dans un seul paragraphe et ils ne respectent pas la ponctuation.

Pour ce qu'est du **respect de la consigne**, nous avons remarqué que tous les apprenants ont compris la consigne à l'exception d'un seul élève qui n'a pas donné son avis sur le racisme ; c'est-à-dire ; qu'il n'a pas mis la partie critique. Cela parce qu'il n'a pas bien compris la consigne ou bien il manque peut-être de temps, mais l'enseignante ne lui a pas fait de remarque pour qu'il prenne conscience que ce qu'il a produit est un compte-rendu et que ce qu'on lui a demandé de produire est un compte-rendu critique.

Nous arrivons maintenant au dernier critère qui est **l'enchaînement des idées**. Comme nous le savons tous chaque texte produit doit comprendre une introduction, un développement et une conclusion. Dans le compte-rendu critique nous avons la présentation de l'auteur et d'œuvre

dans l'introduction, le résumé du texte remplace le développement et la partie critique c'est la conclusion.

Alors, comme nous l'avons déjà signalé, nous avons retrouvé dans les productions des apprenants ces trois parties sauf qu'elles ne sont pas claires.

Commentaire :

Les remarques mentionnées par l'enseignante sont toutes sur des erreurs de langue (orthographe, conjugaison, grammaire...etc), cependant, aucune remarque mentionnée sur les contenus des textes produits. Cela nous donne l'impression de replonger dans la méthode traditionnelle ou tout était imposé aux élèves.

III-1-Synthèse d'analyse :

En faisant l'analyse des copies des productions des apprenants de 3^{ème} année secondaire, nous avons remarqué que l'enseignante s'est seulement limitée à mentionner les erreurs de langue. Cependant, elle n'a mis aucune remarque sur aucune copie concernant la structure du compte-rendu critique ou encore sur l'enchaînement des idées dans texte produit.

Il est vrai que presque tous ces apprenants ont compris la consigne, n'empêche que la plupart n'ont pas rédigé correctement. Le problème est dû à ignorance de la structure du compte-rendu critique ou bien au manque de maîtrise de la ponctuation car ils mettent presque toutes les idées dans un seul paragraphe.

Propositions

IV-Propositions :

Dans cette dernière partie de notre modeste travail, nous allons essayer de nous rendre utiles en donnant quelques propositions dans le but d'améliorer la compétence écrite des apprenants.

- ✓ Intensification d'activités sur l'écrit.
- ✓ L'intégration de l'auto-évaluation à chaque fois que c'est possible.
- ✓ L'augmentation du volume horaire.
- ✓ Redonner à l'erreur son statut de formation en exploitant réellement les erreurs des apprenants et en faisant un seuil pour améliorer les apprentissages.
- ✓ Réaliser des séances de remédiation.
- ✓ Réaliser des séances de compte-rendu après chaque correction des productions écrites.

Concernant ce dernier point, nous proposons quelques étapes à suivre afin de réaliser des séances de compte-rendu plutôt efficaces vu que l'objectif de chaque enseignant est la réussite de ses apprenants.

Ces étapes se résument en ce qui suit :

Tout d'abord, l'enseignante doit commencer la séance de compte-rendu par rappeler le sujet à ses élèves, voir s'ils ont compris la consigne ou non et s'ils l'ont mal compris l'enseignante doit leur expliquer leur faire comprendre le sujet d'une manière ou d'une autre.

Ensuite, elle propose à ses élèves la grille d'évaluation qu'ils doivent prendre en considération lors de la correction. Puis, elle photocopie une copie de production d'un élève et elle les distribue sur l'ensemble de la classe. L'enseignante dessine un petit tableau sur le tableau et elle demande à ses apprenants de dégager toutes les erreurs commises sur la copie qu'elle

leur a distribuée, de les classer selon leurs catégories et de les corriger au tableau.

Après avoir corrigé les erreurs commises, les apprenants doivent améliorer la production que l'enseignante leur a distribuée. (Amélioration collective). Puis, la recopier sur leurs cahiers.

Par la suite, l'enseignante remet les copies aux élèves et leur demande de revoir leurs productions et de corriger leurs erreurs.

Enfin, C'est à partir des erreurs que les apprenants ont commis que l'enseignante prévoit des activités de remédiation afin d'y remédier à ces difficultés.

Proposer des activités de remédiation reste le meilleur moyen pour remédier aux lacunes des apprenants.

Conclusion

Conclusion :

Il serait abusif de prétendre qu'au terme de cette recherche, tous les aspects que pose l'évaluation soient décrits et tous les problèmes que pose son application soient résolus. Par ce travail, nous avons voulu avant tout, susciter chez les enseignants une certaine motivation pour considérer l'évaluation à sa juste valeur.

L'objectif principal de notre recherche est d'identifier le rôle de l'évaluation en productions écrites des élèves de troisième année secondaire.

En fait, nous avons constitué, dans notre recherche, deux corpus pour plus d'informations :

- Le premier, comprend des productions écrites récupérées chez les apprenants de troisième année secondaire.
- Le deuxième, est une enquête sous forme de questionnaire destiné aux enseignants du secondaire de la wilaya de Bejaïa.

Pour le faire, nous avons essentiellement utilisé la méthodologie descriptive.

Après avoir fait l'analyse de nos questionnaires, nous avons obtenu des résultats qui confirment nos hypothèses et qui concrétise notre travail. Ce que nous avons remarqué durant notre analyse, c'est que cette notion « l'évaluation » est omniprésente dans l'enseignement/apprentissage. Tous les enseignants disent que le rôle de l'évaluation est d'aider l'apprenant à situer sa progression, découvrir ses difficultés d'y remédier à ces dernières. D'après eux l'objectif de cette évaluation est d'inciter l'apprenant à être régulier et sur tout d'assurer un meilleur apprentissage. Ces enseignants affirment que lors de l'évaluation,

ils utilisent une grille d'évaluation qui contient un ensemble de critères et une échelle d'appréciation. Ils ajoutent que le meilleur moyen pour qu'un apprenant arrive à améliorer la qualité de sa production écrite est la multiplication des activités d'écriture.

Par conséquent, dans l'analyse des copies des productions des apprenants, nous avons remarqué que l'enseignante n'a malheureusement pas accordé de l'importance à la structure du compte-rendu critique et qu'elle s'est seulement limitée aux erreurs de langue.

Dans la partie où nous avons abordé le déroulement habituel des séances de compte-rendu, nous avons constaté que les étapes suivies manquent d'efficacité et c'est pour cela que, dans la dernière partie de notre travail, nous avons proposé quelques étapes à suivre dans le but de réussir une séance de compte-rendu vu que notre objectif est d'améliorer les productions écrites de nos apprenants.

L'analyse des résultats obtenus à partir des productions écrites et de l'enquête nous permet de bien comprendre les difficultés des apprenants dans l'apprentissage de l'expression écrite en français langue étrangère.

A partir de toutes ces observations, nous avons formulé quelques propositions pédagogiques pour l'amélioration de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite en troisième année secondaire.

Il est important d'enseigner l'expression écrite en suivant ces étapes:

- Définir la situation d'écriture (rappel de la consigne).
- S'assurer que l'ensemble de la classe a compris la consigne et leur faire part des critères d'évaluation.
- Chercher des idées relatives au thème.

- Organiser et enchaîner ces idées grâce à des connecteurs logiques et chronologiques.
- Savoir quel temps et mode faut-il utiliser.
- Produire.
- L'enseignant doit évaluer ces productions.
- Réaliser des séances de compte-rendu après chaque correction.
- Organiser des séances de reproduction.
- Programmer des séances de remédiation après chaque séance de compte-rendu et selon les erreurs les plus répétées.
- Pour tout cela, il faut d'abord augmenter le volume horaire de cours de français en classe.

Nous devons aussi tenir compte du rôle actif et dynamique de l'apprenant, par exemple, en leur fournissant des moyens d'auto-correction.

Il est à constater que l'apprentissage de l'expression écrite ne pourra être efficace que si on élabore un programme de cours d'expression écrite adéquat pour les apprenants en respectant les objectifs fixés par les didacticiens et en respectant les niveaux, les besoins et les motivations des apprenants. Il est par ailleurs nécessaire d'augmenter le nombre d'heures de cours de français en classe surtout pour la compétence de production écrite. Cela permettra davantage de pratiques effectives.

En guise de conclusion, nous espérons avoir répondu à notre problématique en apportant quelque chose de nouveau et contribuer à l'amélioration d'un moment important dans la séquence didactique qu'est l'évaluation des compétences écrites des apprenants.

Il va sans dire que notre analyse de la problématique du rôle de l'évaluation de la compétence écrite dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère est un thème complexe.

Toutefois, nous estimons que d'autres pistes de recherches et d'autres réflexions peuvent être explorables afin de contribuer à l'amélioration de la compétence écrite des apprenants au secondaire.

Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrages et revues :

BONNOIR.A. 1972, *la didactologie*, Puf/sup.

BROCH.M-H. 1999, *Travailler en équipe à un projet pédagogique*, 2^{ème} éd., Lyon, chronique sociale.

BRU.M/NOT .L.1991, *Où va la pédagogie du projet?* , 2^{ème} éd., Toulouse, Editions Universitaires du Sud.

CUQ, J-P & GRUCA Isabella.2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, P. U. G.

GOMBART.E. 2005-2006, *Comment l'évaluation peut-elle servir les apprentissages scolaires?* Concours de recrutement, IUFM de BOURGOGNE.

MOIRAND.S. 1990, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, hachette, Coll. (f), Paris.

MORISSON et INTYRE. MC. 1976, *Psychologie sociale de l'enseignement* ; éd Dunod.

PELPEL. P. 2002, *se former pour enseigner*, 3^e édition entièrement revue et augmentée, Dunod, Paris.

PERRENOUD. Ph. novembre 1989, *Vers une sociologie de l'éducation*, *Bulletin de l'association des enseignants et chercheurs en éducation*, Paris.

SCALON. G. 2004, *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, de BOECK, Coll. (pédagogie en développement), BRUXELLE.

SCALLON. G. 2004, *l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Edition du renouveau pédagogique Inc.

TAGLIANTE. Ch. 2005, *L'évaluation et le cadre européen commun*, CLE international, Coll. « Technique et pratique de classe », Paris.

TAGLIANTE. Ch. 1993, *L'évaluation*, in « technique de classe », Paris, clés international.

Annexes

Annexe 01 : Questionnaire.

**Annexe 02 : Copies de production des
apprenants de 3^{ème} année
secondaire.**

Annexe 01

Questionnaire, destiné aux enseignants de 3^{ème} année secondaire dans le cadre d'une recherche universitaire intitulée : « *le rôle de l'évaluation de la compétence écrite dans les productions des apprenants de 3^{ème} année secondaire* ».

- ❖ 1/Diplôme obtenu :
- ❖ 2/Expérience dans le domaine de l'enseignement :

Moins de 10ans Entre 10-20ans Plus de 20ans

3/ Que signifie pour vous le mot « évaluation »?.....
.....
.....

4/ La pratiquez-vous ?

Oui Non parfois

- Si oui, quel type d'évaluation pratiquez-vous ?

Diagnostique Formative Sommative

- Quand ?.....
.....
.....
- Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

5/ Pensez-vous que l'évaluation formative peut avoir de influence sur l'évaluation sommative ?

Oui Non Parfois

- Si oui, comment ?.....
.....

- Si non,
pourquoi ?.....
.....

6/ D'après vous, quel est le rôle de l'évaluation ?

- Diagnostiquer le niveau des apprenants.
- Aider l'apprenant à situer sa progression et à découvrir ses difficultés.
- Faire un bilan vers la fin de l'année.
- Remédier aux lacunes des apprenants.
- Tout.
- Autres choses.
- Lesquelles ?.....
.....

7/ Aujourd'hui, les élèves sont évalués mensuellement au lieu de trimestriellement. Quel est l'objectif de ce changement ?.....
.....
.....

8/ Ces séances d'évaluation très rapprochées, obligent-elles l'élève à être régulier dans ses apprentissages ?

Oui Non Parfois

- Si oui, est ce que cette motivation d'être à jour est permanente durant toute l'année ?

Oui Non Parfois

9/ D'après vous l'évaluation mensuelle aide-t-elle les apprenants à progresser dans leurs apprentissages ?

Oui Non Parfois

10/ Vous les enseignants, êtes-vous pour ou contre ce nouveau dispositif d'évaluation ?

Pour Contre

11/A votre avis, évaluer une production écrite d'un apprenant, veut dire :

- Noter.....
- Apprécier
- Juger.....
- Tout.....

12/ Pensez-vous que la note est une source de motivation pour un apprenant ?

Oui Non Parfois

- Justification :.....
.....
.....

13/ La multiplication des activités d'écriture conduit-elle à l'amélioration de la qualité des productions écrites des apprenants ?

Oui Non Parfois

14/ Lors de l'évaluation des productions de vos élèves, utilisez-vous une grille d'évaluation ?

Oui Non Parfois

- Si non, comment les évaluez-vous ? (par quels moyens ?)
.....
.....

15/ Que pensez-vous de la grille d'évaluation proposée dans le manuel ?

Est-elle :

Efficace Un peu Pas du tout

16/ Faites-vous recours à cette grille d'évaluation présentée dans le manuel ?

Oui Non Parfois

- Si non, quel sont les critères d'évaluation aux quels faites-vous appel ?.....
.....
.....

17/ La grille d'auto-évaluation est-elle présentée aux apprenants avant ou après la correction de leurs productions ?

Avant Après

18/ Organisez-vous des séances de compte-rendu après chaque production écrite ?

Oui Non Parfois

19/ Organisez-vous des séances de remédiation après chaque évaluation ?

Oui Non Parfois

20/ Quels effets ont les activités de remédiation sur le rendement de la production écrite ?

Très positif positif passablement positif nul

Merci pour votre coopération.

Annexe 02

